

des anges. Loin de là! apprenez, ô diable, que si Jésus ne les aidait, les anges se heurteraient le pied. Et s'il arrive que quelqu'un de ces anges, à propos desquels nous lisions naguère, que nous jugerons les anges, se heurte le pied, c'est qu'il n'a pas étendu la main vers Jésus, qui l'aurait pris et l'aurait ainsi empêché de se heurter. C'est en effet, parce que confiant en vos propres forces, vous n'avez pas invoqué l'aide de Jésus, et que vous n'avez pas voulu croire en Jésus-Christ Fils de Dieu, que vous vous heurtez. Pour vous convaincre que vous avez mal interprété ce passage et que ce n'est pas au Christ, mais aux saints qu'il faut appliquer les paroles qui le suivent, écoutez; Dieu délivre de la ruine et du démon du midi, non le Christ, mais les saints. Lisez le psaume quatre-vingt-dix, qui commence ainsi : « Celui qui demeure sous l'assistance du Très-Haut, se reposera sous la protection du Dieu du ciel, » et vous trouverez que ces paroles conviennent plus à l'homme juste qu'au Fils de Dieu, en appliquant également celles-ci à la personne du juste : « mille tomberont à votre gauche, et dix mille à votre droite; mais la mort n'approchera point de vous; et même vous contempleriez, et vous verrez de vos yeux le châtiment des pécheurs, et le reste. » Mais pendant que le diable apporte ainsi malicieusement des textes, qu'il prétend s'appliquer au Christ, il passe sous silence et n'a garde

Quin potius disce, diabole, quod nisi Jesus adjuverit angelos, offendent pedem suum. Et si quis angelorum visus est offendere, de quibus dudum lectum est, quia angelos judicabimus; ideo offendit, quia non extendit manum suam ad Jesum, ut apprehensus ab eo non offenderet. Quoniam enim in propria virtute confidens, non invocans presidium Jesu offendit, et credere in Jesum Christum Filium Dei noluisti. Ut autem scias quod male interpretatus es, et non de Christo sed de sanctis intelligi que sequantur ausculta. A ruina et daemone meridiano non Jesum Christum liberat Deus, sed sanctos. Lege nonagesimum psalmum, cujus principium : « Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur, » et invenies haec magis justo viro, quam Dei Filio convenire : « Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis; ad te autem non appropinquabit, verumtamen oculis tuis videbis et retributionem aspicias peccatorum, et reliqua, super personam justii interpretans. Sed et sic quoque perverse afferens diabolus testimonia, ut assereret super Saval-

de produire les versets qui sont écrits directement contre lui. En effet, après avoir dit : « Il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous, et ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre, » il tait ce qui suit : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Pourquoi donc le passez-vous sous silence, ô diable, sinon parce que vous êtes le basilic, parce que vous êtes le roi des serpents, ayant des venins plus dangereux que tous les autres? Vous n'avez pas plus tôt vu quelqu'un, que vous le faites périr, et vous vous associez une autre puissance ennemie, qui s'appelle aspic, et qui est sous la domination de l'homme juste; et voilà pourquoi vous ne dites rien de tout cela. Vous êtes le dragon, vous êtes le lion dont il est écrit : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. Mais vous avez beau vous taire, nous qui lisons les écritures avec plus de droiture, nous savons que nous avons le pouvoir de vous fouler aux pieds, et que ce pouvoir nous est donné non seulement dans l'ancien Testament, comme nous venons de le lire dans le psaume actuel, mais encore dans le nouveau, au témoignage du Sauveur : « Voilà que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire. » *Luc. x. Forts d'un*

tore intelligi, silet et transit versiculos qui contra se scripti sunt. Cum enim dixisset : « angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum, » tacuit illud quod sequitur : « Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem. » Quare, diabole siles, nisi quod tu es basiliscus, tu es omnium serpentium regulus, nocentiora habens venena quam caeteri? Qui statim ut videris aliquem, interficis, et aliam fortitudinem contrariam sociam tui assumis, quae aspis appellatur, et viro justo subjecta est, et idcirco omnia taces. Tu es draco, tu es leo, de quibus scribitur : « Super aspidem et basiliscum calcabis, et conculcabis leonem et draconem ». Sed licet tu taceas, nos qui scripturas rectius legimus, scimus habere nos potestatem conculcandi te, et datam nobis hanc ditionem, non solum in veteri Testamento sicut nunc cantatur in psalmo, sed etiam in novo Salvatore dicente : « Ecce do vobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones, et omnem virtutem inimici, et nihil vobis nocebunt » *Luc. x. Sumamus arma tanta potestate firmati, et universa faciamus; ut*

pareil pouvoir, prenons les armes, et faisons tout pour fouler aux pieds par notre conduite le lion et le dragon. Or si vous voulez savoir comment on foule aux pieds le lion, et comment on écrase le dragon, lisez l'Épître où l'apôtre saint Paul affirme que les pécheurs sont foulés aux pieds par le Fils de Dieu. De même donc que le Fils de Dieu foule aux pieds celui qui est pécheur, de même, celui qui est juste, de son côté, foule aux pieds le lion et le dragon, et toute la puissance de l'ennemi, au nom de Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXXII.

Sur ces paroles : « Jésus poussé par la vertu de l'esprit, s'en retourna, » jusqu'à l'endroit où il est dit : « Et tous dans la Synagogue avaient les yeux arrêtés sur lui. » *Cap. iv.*

Tout d'abord Jésus rempli du Saint-Esprit était revenu du Jourdain, et il était conduit par l'esprit dans le désert pour y rester durant quarante jours. Mais au moment où il était tenté par le diable, et comme il avait encore un et deux combats violents à soutenir contre lui, l'expression : « esprit » est employée sans aucune adjonction. Lorsqu'au contraire, il eut triomphé des trois tentations que l'Écriture rapporte, l'Évangéliste ajoute au mot, esprit, un qualificatif expressif et bien choisi; il dit :

per conversationem nostram leonem conculcemus et draconem. Porro ut scias quomodo conculcetur leo et coneratur draco, Pauli Epistolam lege, in qua asserit conculcari peccatores Filio Dei. Sicut ergo qui peccator est conculcatur Filio Dei : sic econtrario qui justus est conculcat leonem et draconem, et omnem virtutem inimici conculcat in nomine Jesu Christi, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen.

HOMILIA XXXII.

De eo quod scriptum est : Reversus est Jesus in virtute spiritus usque ad eum locum, ubi ait : « Et omnium oculi erant in synagoga intendentes in eum » *Cap. iv.*

Primum quidem Jesus plenus Spiritu sancto reversus est a Jordane, et agebatur in Spiritu in deserto diebus quadraginta. Cum tentaretur a diabolo, quia adhuc vi certaturus erat adversus eum, et semel, et bis, non cum additamento aliquo « spiritus » ponitur. Quando vero tres tentationes quas Scriptura commemorat pugnando superavit, quid

« Jésus, poussé par la vertu de l'esprit, s'en retourna. » Il ajoute : vertu, parce qu'il avait foulé aux pieds le dragon, et vaincu de près le tentateur. Jésus s'en retourna donc, poussé par la vertu de l'esprit, dans la terre de Galilée, et sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour; il enseignait dans leurs Synagogues, et tout le monde lui donnait de grandes louanges. Gardez-vous de les estimer seuls heureux, et pensez que vous avez plus qu'eux le bonheur de recevoir ses enseignements. Car si ce qui est écrit est vrai, non seulement le Seigneur parlait alors dans les assemblées des juifs, mais il parle aussi aujourd'hui dans cette assemblée; et non seulement Jésus enseigne dans celle-ci, mais il enseigne également dans les autres, par tout l'univers, cherchant des instruments pour répandre ses enseignements. Priez, pour qu'il trouve aussi en moi un instrument convenable et apte à les répandre. De même en effet qu'à l'époque où les hommes avaient besoin de prophéties, le Dieu tout-puissant chercha des prophètes, et en trouva, par exemple, dans la personne d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiël, de Daniel; de même Dieu cherche présentement des organes pour enseigner sa parole, et instruire les peuples dans leurs synagogues, de manière à être loué par tous les hommes. Actuellement Jésus est plus glorifié par tous les hommes, qu'au temps où il n'était connu que dans une

de spiritu signanter cauteque ponatur, ait « Et reversus est Jesus in virtute spiritus. » Virtus addita est, quia conculcaverat draconem, et tentatorem cominus vicerat. Reversus est ergo Jesus in virtute spiritus in Galilaeam terram, et fama exiit per omnem regionem de eo; ipse docebat in synagogis eorum, et glorificabatur ab omnibus. Cave ne beatos illos tantum judices, et te arbitris primis esse doctrina. Si vera sunt quae scripta sunt, non solum tunc in congregationibus Judaeorum, sed et hodie in hac congregatione Dominus loquitur; et non solum in hac, sed etiam in alio coetu, et in toto orbe docet Jesus, quaerens organa per quae doceat. Orate, ut me quoque compositum, ad canendum, aptumque reperiat. Sicut enim quaerit omnipotens Deus prophetas eo tempore quo prophetia mortales indigent, et invenit, verbi gratia Isaïam, Jeremiam, Ezechielem, Danielem; sic quaerit Deus organa per quae doceat sermonem suum, vel erudiat populos in synagogis eorum, et glorificetur ab omnibus. Nunc magis glorificatur ab omnibus Jesus, quam illo tempore quo tantum in una provincia cognoscebatur. « Deinde

seule province. « Il vint ensuite à Nazareth où il avait été élevé, et étant entré selon sa coutume dans la synagogue le jour du sabbat, il se leva pour lire. On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où ces paroles étaient écrites : L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction. » *Matth. x.* Ce ne fut pas par hasard qu'il ouvrit le livre, et trouva un passage où il y avait une prophétie qui le concernait, mais par une disposition de la Providence de Dieu. Car de même qu'il est écrit : « Le passereau ne tombe pas dans le filet sans la volonté du Père céleste, » et de même que « les cheveux de la tête » des apôtres « sont tous comptés; » de même, il faut penser que ce n'est pas par hasard, mais par une providence et un dessein de Dieu, que ce fut le livre d'Isaïe précisément qui lui fut présenté, qu'il fut ouvert précisément à la page où il est parlé du mystère du Christ : « L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, » *Isai. xv;* en effet, c'est le Christ, objet de cette prophétie, qui la rappelle. Voyons donc ce que sont ces traits que le Christ décrivait par la bouche du prophète, et qu'il s'applique plus tard à lui-même dans la synagogue. « Il m'a envoyé, » dit-il, « prêcher l'Évangile aux pauvres. » Les pauvres désignent les nations. Elles étaient pauvres, puisqu'elles ne possédaient

venit Nazareth ubi nutritus fuerat, et ingressus juxta morem in synagogam die sabbatorum, surrexit legere, et datus est ei liber prophetae Isaiae, et revolvens librum et locum ubi erat scriptum : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me » *Matth. x.* Non fortuito revolvit librum, et apud se vaticinans reperit lectiones, sed et hoc providentiae Dei fuit. Sicut enim scriptum est : « In laqueum non cadit passer sine voluntate Patris. » Et quia « capilli capitis » apostolorum « omnes numerati sunt; » sic forsitan et hoc quod Isaiae potissimum liber inventus est; et lectio non alia, sed haec quae Christi mysterium loquebatur : « Spiritus Domini super me, propter quod unxit me » *Isai. xv.* Christus est enim qui ista commemorat, non ut libet et casu venisse arbitrandum est, sed providentia, et dispensatione Dei. Quae sunt igitur quae in propheta loquebatur, et postea de se ipse in synagoga personet contemplerur. « Evangelizare » (ait) « pauperibus misit me. » Pauperes, nationes significant. Isti enim erant pauperes, nihil omnino possidentes, non Deum, non Legem, non Prophetas, non justitiam, reliquasque

absolument rien, ni Dieu, ni la loi, ni les prophètes, ni la justice, ni les autres vertus. C'est pour cela que Dieu l'a envoyé prêcher aux pauvres. « Pour annoncer aux captifs leur délivrance. » Nous étions captifs, nous que Satan tenait enchaînés depuis tant d'années, et qu'il traitait comme des prisonniers et comme des esclaves. Jésus est venu annoncer aux captifs qu'ils seraient délivrés, et aux aveugles qu'ils verraient. Et en effet, par sa parole et par la prédication de sa doctrine, les aveugles voient. L'annonce de la délivrance doit donc s'entendre non seulement des captifs, mais aussi des aveugles. « Pour mettre en liberté ceux qui sont écrasés sous les fers. » Qui a été brisé et écrasé, comme l'homme, que Jésus a délivré et guéri? « Pour publier l'année des miséricordes du Seigneur. » Il en est qui prennent ces expressions à la lettre, et disent que le Sauveur n'a prêché l'Évangile en Judée que pendant une année, et que tel est le sens de ces paroles : « Pour publier l'année des miséricordes du Seigneur, et le jour où il rendra à chacun selon ses œuvres, » à moins que la parole divine n'attribue un sens mystérieux à cette prédication de l'année du Seigneur. Car il y aura plus tard d'autres jours, non pas des jours tels que ceux que nous avons en ce monde, d'autres mois, et une succession toute différente de calendes. Et comme tout cela existera, mais

virtutes. Ob quam causam misit eum Deus, ut pauperibus nuntiaret : « Prædicare captivis remissionem. » Captivi nos fuimus, quos tantis annis vinxerat Sathanas, habens captivos sibi que su jectos. Venit Jesus prædicare captivis remissionem, et caecis ut viderent. Sermonem quippe, et prædicationem doctrinae ejus, caeci vident. Prædicatio ergo remissionis intelligatur non solum super captivis, sed etiam super caecis. « Emittere contractos in libertatem. » Quid ita fractum, atque collisum fuit, ut homo qui a Jesu dimissus est et sanatus? « Prædicare annum Domini acceptum. » Juxta simplicem intelligentiam aiunt, uno anno Salvatorem in Judæa Evangelium prædicasse, et hoc esse quod dicitur : « Prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis : » nisi forte quidam Sacramenti in prædicatione anni Domini divinus sermo significat. Futuri sunt enim alii dies, non tales quales nunc in mundo cernimus, et menses alii, et kalendarum ordo diversus. Sicut igitur ista alia, sic annus Domini futurus est placens. Ista autem omnia prædicta sunt, ut post visionem ex caecitate, post

d'une manière différente, il y aura aussi l'année des miséricordes du Seigneur. Toutes ces choses ont été prédites, afin que, après avoir passé de la cécité à la lumière, des fers à la liberté, des maladies diverses à la santé parfaite, nous arrivions à l'année des miséricordes du Seigneur. « Ayant lu ces choses, Jésus ferma le livre, le rendit au ministre et s'assit. Et tous ceux qui étaient dans la synagogue avaient les yeux arrêtés sur lui. » Aujourd'hui même, si vous le voulez, dans cette synagogue et cette réunion, vos yeux peuvent se fixer sur le Sauveur. Car lorsque vous aurez dirigé le regard principal de votre cœur, vers la sagesse, vers la vérité, vers le Fils unique de Dieu, vos yeux verront Jésus. Bienheureuse assemblée, dont l'Écriture atteste que tous les membres avaient les yeux arrêtés sur lui. Combien je désire que l'on puisse rendre à celle-ci le même témoignage, que tous ses membres, catéchumènes et fidèles, hommes, femmes, enfants, ont les yeux, non pas ceux du corps, mais ceux de l'âme, fixés sur Jésus. Car si vous tournez vers lui vos regards, vos visages resplendiront de sa lumière, et vous pourrez dire : « La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur. » *Psal. iv.* A lui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

libertatem ex vinculis, post sanitatem a diversis vulneribus, veniamus ad annum Domini acceptum. « Cum enim hæc legisset Jesus, involvens librum reddidit ministro, et sedit, et omnium oculi erant in synagoga attendentes in eum. » Et nunc si vultis, in hac synagoga coetuque possunt oculi vestri attendere in Salvatorem. Cum enim principalem cordis tui direxeris aciem ad sapientiam, et veritatem, Deique Unigenitum contemplandum, oculi tui intuentur Jesum. Beata congregatio, de qua Scriptura testatur, quod omnium oculi erant attendentes in eum. Quam vellem istum coetum simile habere testimonium, ut omnium oculi, et catechumenorum et fidelium, et mulierum et virorum, et infantium non corporis oculi, sed animæ aspicerent Jesum. Cum enim respexeritis ad eum, de lumine ejus et intuitu clariores vestri vultus erunt, et dicere poteritis : « Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine *Psal. iv.* Cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA XXXIII.

De eo quod scriptum est : Utique dicitis mihi parabolam istam. » et cætera, usque ad eum locum ubi

Sur ces paroles : « Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe, » et le reste, jusqu'à l'endroit où il est dit : « et aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman de Syrie. »

S'il faut en croire l'histoire, Jésus n'avait pas encore demeuré à Capharnaüm; et l'on ne dit pas qu'il y avait fait quelques prodiges, puisqu'il n'y était pas venu. Or, d'après le récit évangélique, avant d'aller à Capharnaüm, il vint dans son pays, c'est-à-dire, à Nazareth. « Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : médecin, guérissez-vous vous-même, faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons entendu dire que vous en avez fait à Capharnaüm. » J'en conclus qu'il y a dans ce langage quelque mystère caché, que Nazareth est la figure des Juifs, et Capharnaüm la figure des Gentils, *Rom. xi.* Jésus sachant donc que ni lui ni aucun prophète, ni les apôtres ne seraient honorés dans son pays, ne voulut pas y prêcher, mais il s'en alla prêcher aux Gentils afin que les gens de son pays n'eussent pas à lui dire : « sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : » Médecin guérissez-vous vous-même. » Car il viendra un temps où le peuple juif dira : Tous les miracles et les prodiges que nous avons entendu dire que

ait : « Sed nullus eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

In Capharnaüm, quantum ad lucem historiae pertinet, necdum moratus est Jesus, nec aliquid in ea signum fecisse describitur, quippe in qua non fuit. Porro antequam veniret in Capharnaüm, in patria sua, h. e. est, in Nazareth fuisse signatur. « Utique dicitis mihi parabolam istam : Medice, cura teipsum. Quaecumque audivimus facta in Capharnaüm, fac et hic in patria tua. » Unde puto aliquid in sermone presenti latitare mysterii, et Nazareth in typo Judæorum, Capharnaüm in typo præcessisse gentilium *Rom. xi.* Sciens itaque Jesus quod non haberet in patria sua honorem, nec ipse, nec propheta, nec apostoli, n. luit ibi prædicare, sed prædicavit in gentibus, ne sibi a patriæ suæ hominibus diceretur : « Utique dicitis mihi parabolam istam : Medice, cura teipsum. Erit enim tempus quando dicturus sit populus Judæorum : Quaecumque audivi facta in Capharnaüm apud gentes signa atque portenta, fac et apud nos in patria tua. Quæ ostendisti universo orbi, ostende et nobis. Prædica sermonem tuum populo Israel; ut saltem cum intraverit plenitudo gentium, tunc omnis

vous avez faits à Capharnaüm, chez les gentils, faites-les aussi chez nous, dans votre pays. Montrez-nous ce que vous avez montré au monde entier. Prêchez votre parole au peuple d'Israël, afin que tout Israël soit sauvé, du moins après que la plénitude des gentils sera entrée. *Rom. xi.* Aussi il me semble que ça été pour répondre aux questions des Nazaréens que le Sauveur a dit ensuite: « Aucun prophète n'est bien reçu en son pays. » Et je pense que cette maxime est encore plus vraie dans le sens figuré que dans le sens littéral, quoique réellement Jérémie n'ait pas été bien reçu dans Anathoth son pays, *Jerem. i.* ni Isaïe, dans le sien, quelqu'il fût, ni aucun des autres prophètes. Toutefois elle me paraît devoir être comprise en ce sens, que la patrie de tous les prophètes, c'était le peuple de la circoncision, et que cette patrie n'a bien reçu ni les prophètes, ni leurs oracles; tandis que les gentils au contraire, bien qu'éloignés des prophètes, bien que n'en ayant même pas connaissance, ont néanmoins reçu les enseignements de Jésus-Christ. Ainsi aucun prophète n'est bien reçu dans son pays, c'est-à-dire, chez le peuple juif. Pour nous, qui étions en dehors de l'alliance, et étrangers aux promesses, *Ephes. ii.*, nous avons accueilli de tout cœur les prophètes, et nous avons mieux traité Moïse et les prophètes qui ont annoncé le Christ, que les Juifs; lesquels pour n'avoir pas voulu recevoir Jésus, n'ont pas

Israel salvus fiat *Rom. xi.* Quamobrem mihi videtur consequenti ordine Nazaranis interrogantibus respondisse Salvator: « Nemo propheta acceptus est in patria sua. » Et puto plus juxta sacramentum, quam juxta litteram verum esse quod dicitur, licet Jeremias in Anathoth patria sua non fuerit acceptus *Jerem. i.*, et Isaïas, quæcumque fuit patria illius, et reliqui prophetae; sed magis mihi videtur sic intelligi, ut dicamus patriam fuisse omnium prophetarum, populum circumcissionis, et hanc non recepisse prophetas, et eorum vaticinia: porro nationes quæ longe fuerant a prophetis, et eorum notitiam non habebant, suscepisse vaticinium Jesu Christi. Nemo est ergo propheta acceptus in patria sua, hoc est in populo Judæorum. Nos autem qui eramus alieni a testamento et peregrini a promissionibus *Ephes. ii.*, toto prophetas corde suscepimus, magisque habemus Moysen et prophetas de Christo prædicantes, quam illi qui ex eo quod non susceperunt Jesum, nec illos susceperunt qui de illo annuntiaverunt. Unde ad id quod dixerat:

non plus reçu ceux qui l'avaient annoncé. Voilà pourquoi à ce qu'il vient de dire: « Aucun prophète n'est bien reçu dans son pays » il ajoute ceci: « Je vous le dis en vérité, il y avait plusieurs veuves en Israël au temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et demi. » En voici le sens: Élie était un prophète, mais il était chez le peuple juif. Et lorsqu'il eut à faire quelque prodige, quoiqu'il y eût beaucoup de veuves en Israël, il les laissa de côté, et s'en vint chez une veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens, pauvre femme de la gentilité; voulant nous montrer en figure ce qui devait arriver plus tard, quand régnerait, non pas la faim du pain matériel, non pas la soif de l'eau ordinaire, mais la faim d'entendre la parole de Dieu; il vint chez cette veuve à laquelle le prophète fait allusion lorsqu'il dit: « Celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui avait un mari, » *Isai. liv.*; et lorsqu'il y fut arrivé, il en multiplia le pain et les aliments. Vous étiez vous aussi la veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens, pays dont est sortie la femme chananéenne, qui voulait obtenir la guérison de sa fille, et mérita par sa foi de recevoir ce qu'elle demandait. Il y avait donc beaucoup de veuves chez le peuple d'Israël, et néanmoins Élie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens. Le Sauveur cite encore un autre exemple ayant la même

« Nemo propheta acceptus in patria sua: » et aliud adjungit: « In veritate enim dico vobis, quia multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cælum annis tribus, et mensibus sex. » Quod dicit tale est: Elias propheta erat, sed erat in populo Judæorum. Sed quando mirabile quid facturus erat cum essent plures viduæ in Israel, reliquit eas, et venit ad viduam in Sareptam Sidoniæ, ad gentilem mulierculam, figuram futuræ rei explicans, quia occupante fame non panis, neque siti aquæ, sed fame audiendi sermonem Dei, venit ad viduam, de qua et propheta testatur dicens: « Multi filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum » *Isai. liv.* Et cum venisset, panem illius et alimenta multiplicat. Tu eras vidua in Sarepta Sidoniæ, e cujus finibus Chananæa mulier egreditur, et cupit sanari filiam suam, et propter fidem meruit accipere quod petebat. Multæ ergo viduæ erant in populo Israel, sed ad nullam earum missus est Elias, nisi in Sareptis ad mulierem viduam. Sed et aliud ad eundem sensum pertinens loquitur: « Multi erant

signification: « Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël, au temps du prophète Élisée, et aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman le Syrien, » qui n'était certainement pas Israélite. Considérez que jusqu'aujourd'hui, il y a en Israël un grand nombre de lépreux selon la chair; considérez d'un autre côté que, pendant que ces gens atteints de la lèpre, se tiennent éloignés de l'Élisée spirituel, Notre-Seigneur et Sauveur, vous avez été vous, purifiés dans le sacrement de baptême, et qu'il vous est dit: « Levez-vous, allez au Jourdain, lavez-vous, et votre chair sera purifiée » *IV Reg. v.* Naaman se leva, il y alla, et il accomploit comme on le lui avait dit, la figure mystérieuse du baptême, et sa chair redevint comme la chair d'un enfant qui aurait, dans le bain de la régénération, pris une nouvelle naissance dans le Christ Jésus, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE XXXIV.

Sur ces paroles: « Maître, quel bien dois-je faire, pour posséder la vie éternelle? » jusqu'à l'endroit où il est dit: « Allez, et faites de même. »

Bien qu'il y avait dans la loi un assez grand

nombre de prescriptions, le Sauveur n'a rapporté dans l'Évangile que celles, qui résumant toutes les autres, suffissent pour conduire à l'éternité bienheureuse les hommes qui les observent. Et en effet, à cela se rapporte la question qu'un docteur de la loi lui posa en ces termes: « Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? » passage de l'Évangile de saint Luc qui vous a été lu aujourd'hui. Jésus lui répondit: « Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toutes vos forces, de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. » Et aussitôt: « vous avez fort bien répondu; faites cela, et vous vivrez. » Il est hors de doute qu'en agissant ainsi, vous obtiendrez la vie éternelle, à propos de laquelle le docteur de la loi posait sa question. En même temps, le commandement de la loi nous enseigne clairement que nous devons aimer Dieu. Il est écrit au Deutéronome: « Écoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est un seul Dieu. Et vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit, » et le reste, « et votre prochain comme vous-même, » *Deut. vi.* Le Sauveur y ajoute aussi son témoignage, en disant: « Dans ces

leprosi in Israel in diebus Elisei prophetæ, et nemo eorum mundatus est nisi Naaman Syrus, » qui utique non erat ex Israel. Considera usque ad præsentem diem multos leprosus in Israel secundum carnem, vide e contrario lepræ squalore perfusus, atque spiritali Elisæo Domino nostro et Salvatore, te autem purgari baptismi sacramento, et dici ad te: « Surge et vade in Jordannem, et lavare, et restituetur tibi caro tua *IV Reg. v.* Surrexit Naaman et abiit, et locutus implevit mysterium baptismi, et facta est caro ejus quasi caro pueri, qui in lavacro regenerationis ortus fuerit in Christo Jesu. Cui est gloria et imperium in secula sæculorum. Amen.

HOMILIA XXXIV (1).

De eo quod scriptum est: « Magister, quid boni faciens vitam æternam possidebo? » usque ad eum locum ubi ait: « Vade et tu fac similiter.

(1) Postremæ hæc subsequentes sex homilias, cum continuatum in superioribus ordinem non teneant, manifesto se produnt a majori detractas homiliarum, quas Adamantius elucubraverit, numero. Ipse auctor, quod et Cl. Huetius animadvertit, tomo XIII, in Joannem plures istis triginta novem, quæ supersunt, abs Hieronymo Latine redditus, a se fuisse adornatas declarat, cum ait, τὰ δὲ περὶ τῶν ἑκατὸν προβάτων ἔχεις εἰς τὰς κατὰ Λουκᾶν ὁμιλίαις: Quæ autem ad centum oves pertinent, ea habes in homiliis, quas in Lucam conscripsimus. Nihil enim tale in his, quæ exstant, Homiliis in Lucam invenias. Ed. Mig.